

Ces prochains mois vont transformer les Halles

Les riverains du jardin des Halles vont devoir s'armer de patience. Durant les prochains mois, ils vont voir leur quartier se transformer : montage d'une cité de chantier, abattage des arbres...

Installation de la cité du chantier, démolition des pavillons Willerval, mise en service de l'aire de jeux provisoire des enfants... : telles sont les principales questions abordées au cours de la réunion d'information sur le chantier des Halles que la société d'économie mixte SemPari-Seine, mandatée par la Ville, a organisée hier soir à 18 h 30 à l'hôtel Novotel des Halles, place Marguerite-de-Navarre (1^{er}).

Autre vaste débat : l'annonce du calendrier 2011 des opérations, par Dominique Hucher, directeur à la SemPariSeine. Un vaste chantier dont la facture atteint 800 millions d'euros.

■ **L'aire de jeux provisoire pour les 7-12 ans.** Cette aire dotée de toboggans, balançoires... a été mise en place au début du mois en face de l'église Saint-Eustache, à côté de la place René-Cassin. La première des deux aires de jeux définitive sera, elle, livrée fin 2011, le long de la rue Berger, « et la seconde à l'horizon 2014 », selon Dominique Hucher.

■ **L'abattage des 340 arbres du jardin.** Il devrait avoir lieu « courant février », indique Dominique Hucher. S'il se refuse à donner une date, il précise que le futur jardin comprendra « 478 arbres bénéficiant tous de deux mètres de terre, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ».

■ **La cité de chantier.** En mars, les 50 premiers bungalows de la cité du chantier seront montés près de la rue Berger. Les 400 autres seront installés en octobre-novembre sur la moitié est du jardin actuel.

Abrutissant sanitaires, réfectoires, vestiaires, bureaux d'études et salles de réunion, ces bungalows superposés de façon à constituer cinq petits



LES HALLES (1^{er}), HIER, 11 HEURES. L'immense chantier de transformation des Halles a commencé. (LP/PH.B.)

immeubles de trois étages, occuperont une surface de 2 ha.

■ **La ligne info.** « D'ici la fin du mois de mars 2011 », une ligne de téléphone sera mise en place afin que les riverains puissent s'informer sur la nature et la durée du bruit ou de toute autre nuisance.

■ **La démolition des pavillons Willerval en juin.** Commencée mi-janvier, la pose des palissades de protection (2,50 m de haut) rue Pierre-Lescot et rue Pierre-Berger, sera achevée d'ici la mi-février. A la fin du mois débutera la « déconstruction progressive » des pavillons Willerval (du nom de leur architecte), selon l'expression de Dominique Hucher. Il s'agit de retirer, dans ces locaux qui seront en même temps désamiantés, tous les matériaux récupérables : câbles électriques, tuyaux de plomberie... La démolition des pavillons à proprement parler devrait commencer en juin pour s'achever en décembre.

PHILIPPE BAVEREL

Le marteau-piqueur dès 7 heures

Les riverains du chantier des Halles n'auront guère le loisir de faire la grasse matinée au deuxième semestre de 2011.

Dominique Hucher, directeur du réaménagement des Halles à la SemPariSeine, a annoncé hier soir, au cours de la réunion d'information, que la démolition des pavillons Willerval au marteau-piqueur aurait lieu le matin de 7 heures à 10 heures ! Et pourquoi si tôt ?

« Parce que le centre commercial

ouvre à 10 heures », a précisé sans sourciller Dominique Hucher. « Au moins, il y a des gens qu'on respecte sur ce chantier ! » ironisait au fond de la salle l'un des 200 riverains qui avaient pris place dans une salle trop petite de l'hôtel Novotel des Halles. « J'aimerais que l'on tienne compte de la tranquillité des riverains », a plaidé Jean-François Legaret (UMP), maire du 1^{er} arrondissement.

Autre annonce : six panneaux

publicitaires déroulants de 3 x 2 m seront prochainement installés sur les palissades. « Un quart du temps sera dévolu à l'information du chantier », a indiqué Dominique Hucher.

Quant à la Canopée, point phare du projet architectural, Dominique Hucher a déclaré : « Le permis de construire, on ne l'a pas encore. Ce n'est plus qu'une question de procédure. »

P.B.